

Initiative : Postulat

Titre : Pour un renforcement des moyens de la police lausannoise

Initiants : Patrizia Mori et crts

La Municipalité n'a eu de cesse de se livrer à des effets d'annonce visant à renforcer la présence policière dissuasive dans l'espace public, afin notamment de diminuer le sentiment d'insécurité lié au deal de rue. Force est de constater que cette présence est toujours insuffisante, alors que les carrefours connus sont toujours occupés par des personnes qui sont, elles, très visibles. La Ville ne peut plus donner l'impression qu'elle reste les bras croisés.

Alors que le Procureur général vaudois Eric Kaltenrieder fait de la pédagogie, avec un certain courage, dans les colonnes du Blick francophone (édition du 22 septembre), nous expliquant pourquoi il n'est somme toute pas possible de mettre fin au trafic de drogue, mais proposant néanmoins des pistes pour atténuer le deal de rue, la population lausannoise est pour sa part de plus en plus exaspérée par une situation qui ne fait qu'empirer.

Les pistes proposées par le Procureur général sont dignes d'intérêt et montrent que le défaitisme n'est plus de mise, car les citoyens perdent patience. Le temps est venu de prendre le taureau par les cornes, et Lausanne se doit de rattraper son retard. Si les quatre fameux piliers semblent avoir pris une allure de dogme intouchable, on constate que leur efficacité n'est pas impressionnante, surtout en ce qui concerne la partie visible de ce problème – et la plus irritante pour la population. Il convient de renforcer de toute urgence le volet répressif. Les autorités doivent travailler à un renforcement de la chaîne pénale, et ce à tous les niveaux institutionnels. Il s'agit de faire preuve de dissuasion, par une présence tant discrète (en civil) que visible (en uniforme) sur le terrain, mais aussi de répression en sanctionnant systématiquement les infractions. Cela impliquera sans doute beaucoup de motivation et une vigilance de tous les instants. Cet effort soutenu est le prix à payer pour réellement rétablir l'ordre dans les rues lausannoises, faute de quoi le sentiment d'impunité s'installera durablement, sinon définitivement.

Conclusion :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de :

Accorder enfin à la sécurité publique la priorité budgétaire qu'elle mérite en augmentant rapidement les effectifs de la police judiciaire, ainsi que la présence sur le terrain d'agents en uniforme, ceci en vue de renforcer l'action de la chaîne pénale.

Lausanne, le 17 novembre 2025

Patrizia Mori